

ORGANISATION DU PARCOURS

Détection

L'opération est pilotée par la Direction Technique Nationale sous la conduite d'un chef de projet qui s'appuie sur le collectif des cadres techniques, le territoire étant découpé en 6 zones techniques chacune placée sous la responsabilité d'un cadre responsable de l'opération détection.

L'action dure un an et démarre du niveau club pour se terminer par un stage national pendant les vacances d'été, ce stage regroupe tous les ans une cinquantaine de joueurs et joueuses dont est issue la sélection qui constitue le Groupe France Détection.

Le Groupe France Détection

L'opération est pilotée par le chef de projet détection qui s'appuie sur les entraîneurs de clubs, sélectionnés avec les joueurs, et une équipe technique (5 cadres) composée de CTS, CTF et experts recrutés parmi les entraîneurs reconnus.

Le cahier des charges de l'entraînement étant bâti autour d'un entraînement individuel quotidien et de stages les structures utilisées sont :

- Les clubs d'appartenance
- Des clubs voisins en fonction des besoins et des capacités du club d'appartenance
- Les pôles d'entraînement de ligue
- Les établissements d'Etat (INSEP, CREPS...) pour les stages

Afin de conforter notre politique de suivi des jeunes athlètes et s'assurer que les efforts de formation ne se limitent pas au seul GFD il est demandé à **chaque ligue** de mettre en place une stratégie de suivi de leurs athlètes détectés au niveau zone afin de créer un groupe régional.

Chaque ligue **proposera son modèle de fonctionnement** qui devra intégrer des clubs ciblés ou/et des centres d'entraînement régionaux qui serviront de centre de ressource pour ces jeunes et l'entraînement des meilleurs régionaux des catégories supérieures.

La validation de cette stratégie régionale sera faite par le DTN.

PES : MODELE POUR LES GARÇONS

Formation Jeunes

Compte tenu de la diversité de la situation de nos athlètes vis-à-vis des conditions d'entraînement et de leur capacité à remplir le cahier des charges de la préparation au haut niveau il est proposé que l'organisation de ce niveau se fasse autour :

- **d'un pôle France Jeunes**
 - o Organisation basée sur le principe actuel en améliorant les points suivants :
 - " Suivi scolaire individualisé en utilisant le CNED épaulé par un tutorat permettant une année scolaire de 11 mois (à compter d'Août) et un programme scolaire adapté aux contraintes sportives (modèle INSEP)
 - " Renforcement du réseau du pôle en incluant les clubs évoluant en division Pro de la région (garantie de partenaires d'entraînement de qualité)
 - " Accueil régulier d'athlètes extérieurs
 - " Renforcement du secteur préparation physique et suivi médical
- **d'un réseau de clubs supports.**

Notre conception repose sur le partenariat avec des clubs labellisés qui réunissent plusieurs conditions :

- Présence de partenaires d'entraînement dont le niveau et le nombre sont adaptés à la population d'athlètes du groupe (joueurs classés dans les 150 premiers français)
- Présence d'un entraîneur dont la compétence est validée par la FFTT
- Conditions d'entraînement conformes
- Hébergement
- Possibilité de mettre en place le suivi scolaire (salles, connexion Internet)

Ces clubs pourront accueillir soit :

- Des athlètes de manière permanente
- Un athlète sans cadre de manière ponctuelle
- Un petit groupe (3 ou 4 joueurs) avec 1 cadre
- Un groupe de 8 joueurs avec 1 ou 2 cadres

Ils percevront une subvention directement liée au nombre de joueurs et au nombre de jours d'accueil en fonction d'un tarif journalier fixé par la FFTT, cette organisation fera l'objet d'une convention entre le club et la fédération.

L'objectif est, à terme, de compter au moins un club support par ligue afin d'avoir un maillage cohérent du territoire national. Bien entendu les **subventions liées au PES** ne seront accessibles à ces clubs que s'ils sont prestataires de service **pour les joueurs identifiés dans le PES**.


Formation Haut Niveau et Préparation Performance

Notre stratégie est de regrouper, dans un premier temps, les athlètes garçons de ces deux programmes dans notre centre national d'entraînement (INSEP).

A l'heure actuelle les conditions d'entraînements pour nos meilleurs sont excellentes car nous pouvons bénéficier de la présence des plus anciens ayant encore un niveau adapté.

Cette situation quasi parfaite pour nos jeunes ne va pas durer très longtemps car ils vont devenir à très court terme les meilleurs et auront donc besoin de partenaires d'entraînement d'un niveau supérieur.

Notre stratégie repose sur 2 objectifs :

-  **Faire de l'INSEP un centre d'entraînement international**
-  **Créer un partenariat fort avec les clubs de Pro A employeurs de joueurs du plus haut niveau mondial**

Améliorations ciblées à l'INSEP:

- Mise en place effective pour tous les athlètes entrants d'un modèle individuel de scolarité basé sur le CNED et une équipe de tuteurs dédiés au tennis de table afin de nous permettre d'instituer un enseignement se déroulant au **rythme de l'athlète** et non au rythme d'une classe traditionnelle.
- Mise en place d'un système d'accueil flexible pour les partenaires d'entraînement
- Renforcement du staff : apport d'experts extérieurs au collectif d'entraîneurs permanents, préparation physique, spécialiste de la vidéo
- Création d'un service de recherche

Dans ce nouveau modèle proposé le rôle des clubs deviendrait beaucoup plus important que dans le passé, notre objectif est ici double :

- renforcer notre parcours de formation de nos athlètes en utilisant mieux les ressources que sont nos clubs (même organisation que celle indiquée pour le niveau précédent)
- aider les clubs à se structurer dans le domaine de l'entraînement afin de multiplier les lieux de bonne pratique et de faire en sorte qu'à long terme (10 ans) la FFTT ait un réseau de clubs capable de détecter, éduquer et accompagner les joueurs vers l'excellence.

ECHEANCIER

Septembre 2009

Mise en place de la contractualisation avec les clubs partenaires, notre objectif étant de finaliser la structure du réseau en Juin 2010.

Maintien de l'organisation actuelle avec :

- Pôle INSEP : centre international (accueil ponctuel des meilleurs étrangers évoluant en France, accord avec la Chine, la Corée et la Fédération Européenne)
- 1 pôle France (Nantes)
- Réseau club
- Un établissement d'accueil (CREPS) pour les regroupements des athlètes des différents groupes

Septembre 2010 (saison 2010/2011)

- Pôle INSEP : centre international (accueil ponctuel des meilleurs étrangers évoluant en France, accord avec la Chine, la Corée et la Fédération Européenne)
- 1 pôle France (Nantes)
- Réseau club
- Un établissement d'accueil (CREPS) pour les regroupements des athlètes des différents groupes

En contrepartie de ces engagements la FFTT s'engagera à fournir un soutien à ces clubs dans les domaines de l'entraînement, intervention directe de cadres de la DTN et formation spécifique de leurs entraîneurs ainsi qu'un soutien stratégique pour développer l'image du tennis de table et asseoir les relations avec le milieu de l'entreprise.

ECHEANCIER

Septembre 2009

Mise en place de la contractualisation avec les clubs partenaires, notre objectif étant de finaliser la structure du réseau en Juin 2010.

Maintien de la l'organisation actuelle avec :

- Un centre national d'entrainement INSEP (pôle France)
- 2 pôles France (Nancy, Talence)
- Pôles Espoirs
- Un établissement d'accueil (CREPS) pour les regroupements des athlètes des différents groupes

Septembre 2010 (saison 2010/2011)

- Pôle INSEP où seront regroupées les meilleures joueuses préparant les JO 2012
- 2 pôles France regroupant les joueuses du niveau formation haut niveau déjà identifiées n'appartenant pas à des clubs susceptibles d'intégrer le réseau du PES.
- Réseau club
- Un établissement d'accueil (CREPS) pour les regroupements des athlètes des différents groupes

Septembre 2011

- Pôle INSEP où seront regroupées les meilleures joueuses préparant les JO 2012
- 1 autre pôle France regroupant les joueuses du niveau formation haut niveau déjà identifiées n'appartenant pas à des clubs susceptibles d'intégrer le réseau du PES
- Réseau club
- Un établissement d'accueil (CREPS) pour les regroupements des athlètes des différents groupes

AMENAGEMENTS MIS EN PLACE POUR ASSURER UNE FORMATION SCOLAIRE DE QUALITE

Depuis quelques années l'organisation de l'année sportive des pongistes de haut niveau a considérablement évolué avec la création de compétitions mondiales pour les catégories jeunes :

- Championnats du Monde Juniors (- de 18 ans)
- JOJ (16 et 15 ans)
- Compétition inter continentale cadets (- de 15 ans)
- Pro Tour des moins de 21 ans
- Circuit mondial juniors et cadets

L'année sportive s'étale sur 12 mois et les jeunes pongistes (dès 13 ans) sont devenus des « nomades » pour qui le rythme scolaire traditionnel mis en place depuis plusieurs années n'est plus adapté.

Depuis 2 saisons nous avons instauré une nouvelle organisation qui prend en compte la réalité de la vie des pongistes de haut niveau, cette organisation s'appuie sur les principes suivants :

- Année scolaire étalée sur 11 mois (Début en août, fin en juin)
- Cours par correspondance avec inscription au CNED
- Suivi des athlètes par des tuteurs qui permettent d'organiser le travail scolaire au rythme des sportifs
- Planification du temps scolaire en fonction des contraintes sportives

Les premières évaluations de cette expérimentation mise en place depuis 2 ans avec l'INSEP sont très positives, elles permettent d'instaurer une stratégie d'anticipation et d'adapter le rythme du parcours de formation à celui de l'athlète qui dans le système précédent était la plupart du temps dans une logique de rattrapage.

Cette stratégie va être amplifiée afin de pouvoir être proposée à l'ensemble des athlètes à partir du niveau « Formation Jeunes ».